

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 26 février 2018, ledit conseil a adopté le règlement numéro 2-2018 établissant les dépenses à être engagées par la municipalité, en 2018, en application de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 23 mars 2018.

Danielle Caron, OMA,
Greffière